

[Vous avez demandé Guernesey ? C'est 24 € de plus : les anglo-normandes s'alignent sur la politique du Royaume-Uni](#)

Vous avez demandé Guernesey ? C'est 24 € de plus : les anglo-normandes s'alignent sur la politique du Royaume-Uni

Les îles de Guernesey (Guernesey, Sercq, Aurigny, Herm, Jéthou, Brecqhou, Burhou) s'alignent sur la politique de contrôle des entrées du Royaume-Uni et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les touristes français qui devront payer une taxe pour s'y rendre.



Pour accéder à la très pittoresque île de Sercq, comme pour toutes celles du bailliage de Guernesey, il faudra aux touristes français s'acquitter d'une taxe de 24 € à compter du 23 avril 2026. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)

Publié le 01/04/2026 à 18h43

Les îles de Guernesey (Guernesey, Sercq, Aurigny, Herm, Jéthou, Brecqhou, Burhou) s'alignent sur la politique de contrôle des entrées du Royaume-Uni pour la renforcer et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les touristes français qui devront payer une taxe pour s'y rendre. La mesure prendra effet le 23 avril 2026 et se traduira par la mise en place d'une ETA obligatoire pour les ressortissants non soumis à visa.



Outre le coût du voyage, comme ici pour se rendre sur l'île de Sercq, les touristes français devront payer une nouvelle taxe de 24 € pour accéder aux îles du bailliage de Guernesey. | OUEST-FRANCE
Cette autorisation électronique de voyage sera requise quel que soit le moyen de transport utilisé (aérien, maritime, aviation privée et plaisance), elle ouvrira accès à des séjours multiples de courte durée (jusqu'à six mois) pendant deux ans. Établie dans un premier temps au tarif de 16 £ (une livre sterling égale 1,50 €) elle passera rapidement à 20 £.